

Comité technique « personnels et missions » du 11 mars 2014

Déclaration pré-liminaire **FO**

la force syndicale

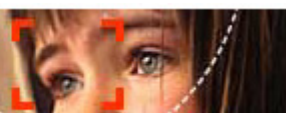
(M. CHASTENET DE GÉRY remplaçait Madame HOMOBONO, empêchée, à la présidence du CT)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il nous incombe donc de boucler ce tour de table après les brillantes interventions qui nous ont précédé. Nous ferons donc aussi court que possible.

Il ne vous aura certainement pas échappé qu'hormis les bémols et les bécarres propres à l'expression de chacune des sensibilités des organisations syndicales présentes, la dynamique portée par la représentation des personnels à ce Comité Technique ne connaît pas de faille et demeure au contraire plus forte que jamais dans son combat pour l'essentiel :

- **OUI**, la destruction du réseau DGCCRF programmée par la circulaire FILLON est une catastrophe avérée dont les conséquences sur les carrières, les conditions de travail et même sur la santé des agents prennent des proportions dévastatrices ;
- **OUI**, le plan d'actions qui a été décidé dans le déni des revendications exprimées depuis plus de 5 ans par les personnels de la DGCCRF est une manifestation éclatante des pesanteurs archaïques dominantes dans le système politico-administratif, ceci quelle que soit la coloration du gouvernement en place. Ce ne sont pas les mesurette préconisées qui vont changer d'un iota cette machine à broyer qu'on appelle RGPP, RéATE ou MAP ;
- **OUI**, la Direction générale se trouve aujourd'hui dans l'incapacité juridique d'impulser quoi que ce soit face à l'institution préfectorale toute puissante qui a déjà fait connaître à nos ministres de tutelle ses « réticences » (pour rester dans l'euphémisme) à faire bouger le moindre curseur.



C'est dire que les points qui sont fixés à l'ordre du jour du Comité Technique d'aujourd'hui nous apparaissent soit déconnectés des exigences du moment, soit mériteraient, pour le fait, de débats plus approfondis et travaillés paritairment à l'avance. Pour cela notamment, nous ne participerons pas non plus à cette réunion.

Car, pour se faire, il faudrait qu'il existe un **DIALOGUE**, ce qui suppose un échange de points de vue constructif et non pas un simulacre de discussion où la partie proposante se contente d'énoncer **SA vérité** qui devient dès lors le « deus ex machina ».

- **OÙ en est**, par exemple, l'état des effectifs de la DGCCRF que nous réclamons depuis des mois et que la Direction générale s'obstine à cacher comme un mauvais secret de famille ?
- **OÙ en est** la détermination d'une politique claire, dynamique et volontariste des missions attribuées au service public de protection du consommateur, génératrice de véritables moyens d'action qui ne soient pas seulement de la poudre aux yeux sur papier glacé ?
- **OÙ en est** la politique de l'emploi des agents de la DGCCRF, cadres, catégorie A, catégorie B et catégorie C ?
- **OÙ en est** le processus rampant de mutualisation des compétences où l'on constate que la promesse ministérielle d'appel au strict volontariat est un leurre qui, comme d'habitude, n'engageait que les naïfs qui voulaient bien y croire ?
- **OÙ en est** le projet de décret sur les Direccte ?

Voilà des questions qui entrent de plain pied dans les compétences du Comité Technique qui porte, nous le rappelons pour ceux qui l'auraient oublié, la dénomination « personnels et missions » et qui, étrangement, sont totalement occultées à la date d'aujourd'hui.

Monsieur le Président, le philosophe CIORAN proclamait avec une certaine acidité dans les années 60 du siècle dernier : « Dans un monde parfait, les rossignols se mettraient à roter ». Comme ces charmants volatiles continuent de nous enchanter de leurs trilles, ils nous rappellent que nous ne vivons pas, peut être pour notre malheur, au pays de Candy.

Un homme de votre intelligence ne peut pas ne pas avoir intégré le fait que lorsque des agents, à plusieurs reprises et en quels termes (!), **REFUSENT** de rencontrer la Directrice générale, cette attitude n'est pas la résultante de l'agitation orchestrée par des représentants syndicaux excités mais bel et bien l'expression d'un malaise qui perdure et qui détruit.

Qu'attendez-vous donc pour délivrer un message d'espérance forte dans ce désert consternant ?

Monsieur le Président, CHEVALERET n'est pas une tour d'ivoire déconnectée des services qui sont, encore au moins sur le papier, sous sa responsabilité.

Pour cela, il faut rejeter le confort douteux « du subir » pour avoir le courage « de l'agir »
En avez vous vraiment la volonté ?

C'est l'avenir qui portera le jugement.

PARI S, le 11 mars 2014